

Rédacteur en chef JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00 Payable dans le cours de l'année 6.00

Edition Hebdomadaire

Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879—Arrangements d'hiver—1879—

Table with columns: MAILS, Ferme, Délivré, A.M., P.M., A.M., P.M.

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M.

Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne du Bureau on se rendra sur le Poste, tout d'après 8 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

G. P. BAKER, Maître de Poste, Ottawa, 24 Nov. 1879



Chemin de fer O. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le 21 et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

Train de Train

Quitte Aylmer..... 8.15 a.m., 3.35 p.m.

Quitte à Hull..... 9.20 a.m., 4.20 p.m.

Arrive à Hochelaga..... 1.56 p.m., 8.50 p.m.

Quitte Hochelaga..... 9.30 a.m., 4.30 p.m.

Arrive à Hull..... 2.00 p.m., 9.00 p.m.

Arrive à Aylmer..... 2.35 p.m., 9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passage.

Tous les trains partiront d'après l'heure Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou aux bureaux pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers, CHAS. DESJARDINS, Agent général.



LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

Le 21 et après MARDI, 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissez Ottawa : Arrivant à Ottawa :

Pour l'Est, l'Ouest et de l'Est et de l'Ouest à 11.00 a.m.

Pour l'Est, à 2.15 p.m.

Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et échangés ainsi aux voyageurs le nécessaire de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Water-town, d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburg, venant de et retournant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Water-town allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, 28 oct. 1879.



CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOI CAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou d'ouvrir des routes, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (c'est-à-dire clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des BILLS PRIVÉS de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des BILLS PRIVÉS.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 482, Rue SUSSEX, OTTAWA.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 194, 196 et 198 RUE SPARKS, OTTAWA, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB.

BREVETÉ LE 16 JUILLET 1879.

TEMPER, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndicats officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal.

James Hope et Cie, AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette, BARBIER COIFFEUR.

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON.

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARETTES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

R. C. W. MacQUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE, Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre l'incendie "Western."

La compagnie d'assurance "Québec."

La compagnie d'assurance "Lancashire."

La compagnie d'assurance "Standard Life."

La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE, Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa Ottawa, 14 août 1879.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," et devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes

"DANS LA MEILLEURE CONDITION."

Reconnaisance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov. 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS, CHEZ

GEORGE SIMMS, 585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

ASSURANCE CONTRE LE FEU, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, \$19,000,000.

Le sousigné est prêt à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK, Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879.

LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, Président.

W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS:

Edward Brown, John Eastwood, J. M. Lottridge, Chas. M. Counsel, R. A. Lucas, James Sampson, Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer la principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS, Gérant.

R. C. W. MacQUAIG, Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879.

James Mitchell et Cie.

Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, (Ottawa), et y font exécuter des changements et des améliorations qui leur mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Province, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE., 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, pour nous leur abandonnerons une redevance considérable pour la vente du privilège de nos recettes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

Cadeaux de Noël ET DU JOUR de L'AN.

CHEZ

CHATFIELD, 92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Goblets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"Arcade" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

Tweed Canadian Pure Laine 50cts.

do do do 75 "

do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achètent.

L'Arcade

(Autrefois Hulton.)

94 et 96, RUE SPARKS, EUG. DUPUIS.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, Rue RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879.

Chemin de Fer Intercolonial, ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis..... 8.15 A.M.

" Rivière-du-Loup..... 1.40 P.M.

Arrivant à Trois Pistoles..... 2.41 "

" Rimouski..... 4.25 "

" Campbellton..... 8.15 "

" Dalhousie..... 9.55 "

" Bathurst..... 11.00 A.M.

" Newcasl..... 1.42 "

" Moncton..... 3.15 "

" Saint-Jean..... 9.25 "

" Halifax..... 1.40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, à 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser à

CAPT. MACQUAIG, 60 Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER ET AUTRES

BOULES POUR LES ROGNONS

MEDECINES CELEBRES

Chevaux

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879.

FEUILLETON

80

Anna Dieu-le-Vent

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

TROISIÈME TOME (suite)

91. Une soif intense la dévorait, et cependant elle n'avait plus la force de se lever. Une goutte de pluie, froide et glacée, tomba de tout sur son visage enfiévré; une seconde suivit. Dorica ouvrit la bouche, dans l'espoir qu'elle tomberait sur sa langue en feu; mais ce fut en vain. La malheureuse ne parvenait point à se rafraîchir; elle souffrait, dans toute son horreur, le supplice de Tantale.

La faible lueur de l'aube descendit par l'ouverture du toit; la perle liquide qui se balançait au chapeau pourri, brillait de ses plus belles couleurs.

—Dieu, murmura la malheureuse, laissez de traces et comme par enchantement.

—Ensuite?

—L'ordre de l'annan d'ouvrir la porte avant l'heure était faux, et l'espion, dépeché par le magistrat, a disparu.

—De sorte que, pour le moment, nous cherchons de nouveau dans les ténérailles... Vous dis